



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de Presse

## M. LE JUGE HOFFMANN ÉLU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL, M. LE JUGE HEIDAR VICE- PRÉSIDENT

Les membres du Tribunal international du droit de la mer ont élu aujourd'hui M. le juge Hoffmann (Afrique du Sud) Président du Tribunal et M. le juge Heidar (Islande) Vice-Président pour la période 2020-2023. L'élection s'est tenue durant la cinquantième session administrative du Tribunal, qui se tient sous forme hybride, avec quinze juges présents dans la salle d'audience et six participant à distance par liaison vidéo. Le scrutin s'est déroulé au moyen d'un système de vote électronique sécurisé.



Le Président Hoffmann

Le Président Hoffmann est membre du Tribunal depuis 2005, le Vice-Président Heidar depuis 2014. Leurs curriculum vitae peuvent être consultés sur le [site Web](#) du Tribunal.

Le Statut du Tribunal dispose que le Président est élu pour un mandat de trois ans et qu'il est rééligible. Il préside toutes les réunions du Tribunal, dirige les travaux de celui-ci et en supervise l'administration. Il représente le Tribunal dans ses relations avec les États et autres entités, et il est tenu, en vertu du Statut du Tribunal, de résider de façon permanente au siège du Tribunal, à Hambourg.



Vice-Président Heidar

Le Vice-Président remplace le Président dans ses fonctions lorsque la présidence est vacante ou que le Président est empêché de l'exercer.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels et ne sont diffusés qu'à titre indicatif.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal ([www.tidm.org](http://www.tidm.org) et [www.itlos.org](http://www.itlos.org)) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)